

# JAPAN DAY

## CONCOURS "CONFIRMÉ"

---

 • **Date du concours (solo + groupe)** : samedi 26 avril 2025 ;  
**Le concours du samedi est ouvert uniquement aux costumes faits mains (60%) !**

• **Méthode de sélection** (si dossier complet) : sur sélection de l'équipe [voir point 08] ;

• **Catégories autorisées** : séries, films, mangas, animés, comics, BD, jeux vidéo, etc.  
En cas de doute, n'hésitez pas nous contacter par e-mail : [cosplay.japanday@gmail.com](mailto:cosplay.japanday@gmail.com).

• **Limite d'âge** : Le concours est ouvert à tous les participants. Une autorisation parentale est néanmoins demandée pour les participants de moins de 18 ans le jour du concours. Elle est à envoyer lors de l'inscription ou à amener sous format papier le jour de l'événement ;

• **Temps de passage** : 2 minutes maximum (faire moins n'enlève pas de points).

---

## 01. 📄 INSCRIPTION

 - **L'ouverture des inscriptions est prévue pour le 10 mars 2025 ;**  
- **La clôture est prévue pour le 2 avril 2025 à 23h59 ;**  
- **La limite est de 15 participants ;**  
- **La validation des inscriptions sera envoyée par e-mail au plus tard la semaine après la clôture du formulaire d'inscription ;**

- L'inscription est obligatoire via le formulaire qui sera mis à disposition pour cet effet ;  
- Toute inscription de mineur doit être accompagnée de l'autorisation parentale ;  
- Toute inscription incomplète et/ou non conforme sera refusée ;  
- La confirmation de réception de l'inscription sera envoyée par e-mail ;  
- Chacune des inscriptions sera étudiée selon les critères [voir point 08] ;  
- L'inscription sera à confirmer le jour du concours ;  
- Un e-mail récapitulatif contenant toutes les informations pratiques sera envoyé ;

## 02. ⓘ ORGANISATEURS RÉFÉRENTS

- Toutes questions relatives au concours cosplay sont à envoyer par e-mail uniquement à l'adresse : [cosplay.japanday@gmail.com](mailto:cosplay.japanday@gmail.com). **Tout autre moyen sera ignoré.**

### 03. ⓘ ACCOMPAGNANT

- La présence d'un accompagnant dans les vestiaires et/ou backstages est à faire valider au moment de la confirmation de l'inscription (le jour-même, avant le concours), l'équipe jugera la pertinence, ou non, de sa présence.
- L'accompagnant n'est pas autorisé à monter sur scène ni à installer les accessoires.

### 04. 📄 ANNULATION D'INSCRIPTION

- L'annulation d'inscription est à communiquer au plus tard par e-mail le 21 avril 2025 sous peine de ne peut-être pas pouvoir participer aux concours des éditions suivantes.

### 05. 📄 LIMITE D'INSCRIPTION



**- Il est possible de participer aux deux concours si le costume présenté est différent ;**

- L'organisation a la possibilité de refuser une inscription pour les raisons suivantes : selon les critères de sélection [voir point 08], si le costume présenté ou la prestation effectuée peuvent porter atteinte à l'intégrité du concours, des organisateurs ou des lois en vigueur ;
- Votre costume ne peut pas avoir déjà été primé.

### 06. 📄 CONFIRMATION D'INSCRIPTION, HORAIRES ET VESTIAIRE

- **La confirmation de votre présence est obligatoire sur le stand de la cosplayeuse Lilico**  dès l'ouverture de l'événement jusqu'à une heure précise. Si toutefois un participant ne peut être présent avant l'heure indiquée, il faudra nous le signaler dans les plus brefs délais. Les participants seront jugés avant le concours. **Les horaires seront communiqués dans l'e-mail récapitulatif.**

Des vestiaires communs seront mis à disposition mais l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou dégradation de vos effets personnels.

### 07. 🗝️ ENTRÉE

- Si votre inscription est validée pour le concours, vous pourrez bénéficier d'une entrée gratuite le jour de votre passage sur scène.

## 08. 📁 CRITÈRES DE SÉLECTION

Les inscriptions seront sélectionnées selon quelques critères :

- **La vidéo et/ou la bande-son** : critères semblable aux contraintes [voir point 09] ;
- **La confection du/des costume(s)** : critères semblables à la notation des membres du jury [voir point 10] - vos photos "Work In Progress" seront très importantes ;
- **La prestation** : critères se référant aux émotions transmises et/ou à l'histoire racontée et comment celle-ci est narrée.

*L'équipe derrière la sélection est composée de cosplayers ancrés dans la communauté depuis de nombreuses années avec des expériences diverses et variées.*

## 09. 🎵 MÉDIAS

Vous devez joindre obligatoirement à l'inscription les éléments suivants sur le formulaire :

- **Des images de référence** : une ou plusieurs images représentant le(s) personnage(s) dont une de la tête au pied. Une vue de l'arrière du costume est un plus lors de la notation. Il s'agit d'images du ou des personnages cosplayés, pas de vous ;
- **Des photos "Work In Progress"** : une dizaine de photos d'avancement du ou des costumes, accessoires et décors ;
- **Un fichier d'accompagnement audio ou vidéo** :
  - Format audio : de préférence WAV, MP3 autorisé ;
  - Format vidéo : uniquement MP4 (16/9, 1080p), pas de filigrane ;
  - Contraintes : son non saturé, dialogues audibles, longueur respectant le temps de passage, pas de propos haineux voire discriminatoires, etc. ;

*Les liens YouTube, Dailymotion et autres sites d'hébergement vidéo sont interdits. La vidéo peut être réalisée avec l'aide d'une tierce personne mais cette aide devra être mentionnée dans le formulaire d'inscription.*



**Merci de prévoir une clé USB avec votre bande-son ou votre vidéo en cas d'éventuel problème technique.**

## 10. NOTATIONS

- Les participants seront jugés **avant le concours**, les horaires seront communiqués dans l'e-mail récapitulatif.
- Les notes seront tenues confidentielles et ne pourront être réclamées aux organisateurs ou aux membres du jury. Par contre, ces derniers se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant leur décision.

Les critères de notation pour les costumes sont :

- **Difficulté/multi-technicité ;**
- **Qualité couture/construction ;**
- **Choix des tissus/matériaux ;**
- **Ressemblance avec le personnage ;**
- **Mobilité ;**
- **Accessoires** (maquillage, perruques, props, etc.).

Les critères de notation pour la prestation sont :

- **Roleplay/interprétation du personnage ;**
- **Compréhension de la prestation** (de l'histoire, l'univers) ;
- **Respect de l'univers et/ou originalité ;**
- **Utilisation de l'espace scénique ;**
- **Réalisation de la vidéo et/ou bande-son.**

## 11. REMISE DES PRIX



- Les horaires de la remise des prix seront communiqués ultérieurement ;
- **Un cashprice de 555€ pour le vainqueur ;**
- **Le nombre de prix/lots peut varier en fonction des décisions du jury sur place ;**

Après la remise des prix, si vous le souhaitez, les membres du jury seront à votre disposition pour vous faire des retours. Toute décision des membres du jury ne pourra en aucun cas être remise en question par qui que ce soit.

## 12. ✂ ACCESSOIRES, DÉCORS, ÉCLAIRAGE

Tout accessoire non déclaré au préalable dans le formulaire d'inscription ne sera pas autorisé sur scène. Ils doivent également avoir été validés par l'organisation.

- **1 décor de scène autorisé**, qui peut être porté par maximum deux membres du staff en un aller-retour, pesant 15 kilogrammes maximum et ayant pour dimension maximum : 2m de longueur par 2m de hauteur et 1m de profondeur ;
- **3 accessoires de scène maximum autorisés** qui peuvent être portés par un membre du staff en un aller-retour, pesant 5 kilogrammes maximum chacun ;
- Les accessoires qui ne sont pas placés par le staff devront être placés par les participants en une seule fois ;
- Les accessoiristes de type "ninja" ne sont pas autorisés ;
- Les accessoires faits main sont à privilégier. Les accessoires achetés sont autorisés mais peuvent avoir un impact sur la notation finale par les juges ;
- Les organisateurs peuvent prêter une table et deux chaises maximum (à demander dans le formulaire d'inscription). Elles seront posées sur scène par le staff ;
- Les participants sont tenus comme uniques responsables de la solidité de leurs accessoires, pour leur transport comme pour leur maintien sur scène ;
- Le staff ne peut pas être réquisitionné pour tenir quelque accessoire sur scène ;
- Les organisateurs ne peuvent prêter aucun micro ;
- Aucune source d'électricité (prise...) ou externe ne peut être demandée ou utilisée ;
- Dans le cas où il est possible d'avoir la main sur les éclairages, transmettez bien les informations de vos envies dans le formulaire d'inscription.

## 13. ✂ INTERDICTIONS

Pour des raisons de sécurité, sont interdits d'utilisation sous peine de disqualification, voire de poursuite pénale :

- **Les armes blanches** : toute arme offensive ou tranchante en fer ou en acier, telle que les poignards, épées, machettes, couteaux, baïonnettes... ;
- **Les armes à feu** : toute arme qui tire des cartouches ou des projectiles explosifs, tels que les fusils, les pistolets... ;

- **Les armes incendiaires** : toute arme qui a pour but de mettre le feu à des objets ou de causer des brûlures aux personnes ;
- **Les liquides facilement inflammables** : tout liquide qui a pour but de mettre le feu à des objets ou de causer des brûlures aux personnes comme les alcools à brûler ;
- **Tous les produits susceptibles de salir ou détériorer la scène ou la salle** : pétards, fumigènes, farine, confettis, paillettes... ;
- **Les machines à fumée ne sont pas autorisées pour des raisons de sécurité.**  
Un petit système intégré au costume peut être accepté sous condition et autorisation au préalable (ce système sera également testé sur place).

Sont également interdits (le cas échéant) sous peine de disqualification :

- ! • **Les costumes achetés** : seuls sont acceptés les costumes réalisés par vous-même (et/ou avec l'aide de votre entourage). En cas de doute sur un costume acheté mais customisé, contactez l'équipe organisatrice ;
- ! • **Les costumes déjà primés** : seuls sont acceptés les costumes n'ayant pas déjà remportés de prix dans d'autres événements ou à Japan Day ;
- **Les liquides indélébiles** : tout liquide qui ne s'enlève pas avec un simple produit nettoyant ou nécessitant un traitement coûteux de rénovation ;
- **Tout objet, geste ou propos à caractère raciste ou pornographique ;**
- **Tout objet, geste ou propos provoquant ou incitant à la violence.**

## 14. ✓ THÈMES AUTORISÉS

- Tous les univers/personnages sont acceptés du moment qu'ils ne sont pas inventés et à la condition du respect du [voir point 13] : séries, films, mangas, animés, comics, BD, jeux vidéo, illustrations, etc. Pas d'OC's.

## 15. ⓘ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- En adhérant au présent règlement, les participants acceptent de céder leur droit à l'image à la convention Japan Day. Ils autorisent toute exploitation photographique, filmique et sonore de leur image pendant et après l'événement. Cette autorisation est valable pour une durée de 3 ans.

## 16. X DISQUALIFICATION/SANCTION

- Tout participant responsable, directement ou indirectement, de vandalisme, de vol, d'agression physique ou verbale, de comportements choquants ou du même ordre lors du concours sera immédiatement disqualifié de façon définitive. Des poursuites pénales seront entamées à son encontre en application des lois en vigueur ;
- Des mesures peuvent être prises par les membres du jury et/ou par les organisateurs du concours et/ou de l'événement après le concours après tout acte grave (manquement au règlement, non-respect envers un autre participant, diffamation, tricherie...).

*Le présent règlement régit le déroulement du concours cosplay "confirmé". Il peut être complété ou modifié sans préavis. La participation au concours cosplay est tributaire de l'approbation et du respect du présent règlement.*